



Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

## Conseil de sécurité

### CS/10518

#### Aperçu des travaux du Conseil de sécurité en 2011

#### L'ANNÉE 2011 DOMINÉE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR L'AFRIQUE, LE MOYEN-ORIENT ET LA PROTECTION DES CIVILS EN PÉRIODE DE CONFLIT ARMÉ

/...

Au cours de cette année, le Conseil de sécurité a tenu au total 213 réunions publiques, soit 31 de plus qu'en 2010 (182).

/...

Au Moyen-Orient, malgré l'énergie déployée par le Quatuor pour tenter de relancer les négociations israélo-palestiniennes, la demande d'admission de la Palestine à l'ONU présentée le 23 septembre par le Président Mahmoud Abbas ou la libération, le 18 octobre, du soldat israélien Gilad Shalit, en échange de centaines de prisonniers palestiniens, le processus de paix est resté dans l'impasse.

Le 18 février, un projet de résolution exigeant d'Israël la cessation des implantations de colonies de peuplement fut rejeté en raison du veto des États-Unis.

/...

#### **MOYEN-ORIENT**

##### *La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne*

- 14 séances publiques: [19 janvier](#), [18 février](#), [24 février](#), [22 mars](#), [21 avril](#), [19 mai](#), [23 juin](#), [26 juillet](#), [25 août](#), [27 septembre](#), [28 septembre](#), [24 octobre](#), [21 novembre](#), [20 décembre](#)

*Voir « Syrie »*

L'année se terminera comme elle avait commencé sur le dossier du Moyen-Orient, que le Conseil de sécurité examinait périodiquement chaque mois: des tensions sur le terrain et des espoirs déçus en raison de l'impasse dans les négociations israélo-palestiniennes et de l'absence de progrès dans la réalisation de la solution à deux États.

Sur la base de ce constat, le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Oscar Fernandez-Taranco, le [20 décembre](#), à l'occasion de la dernière réunion mensuelle d'information du Secrétariat, exhortait ainsi les parties à s'engager, sans plus tarder, dans de sérieuses négociations de fond en vue de résoudre toutes les questions relatives au statut final.

Dès le [19 janvier](#), le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. B. Lynn Pascoe, assurait que la paix et la création d'un État palestinien ne pouvaient pas être repoussées. La communauté internationale est confrontée, observait-il en ce début d'année, à des « défis immédiats ». Lors de ce débat, de nombreuses délégations demandaient notamment l'arrêt de toutes les activités israéliennes de colonisation dans le territoire palestinien, y

compris Jérusalem-Est, lesquelles, commentait M. Pascoe, continuent de miner la confiance et les discussions sur le statut final.

Mais un mois plus tard, le **18 février**, le Conseil rejetait un projet de résolution exigeant d'Israël la cessation des implantations de colonies, lors d'un vote qui recueillait 14 voix pour et une voix contre, celle des États-Unis, membre permanent et disposant, à ce titre, du droit de veto.

Le **24 février**, le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Robert Serry, relevait le paradoxe entre les « mutations politiques spectaculaires » qui secouaient la région et un processus de négociations israélo-palestinien caractérisé par la « stagnation ». « L'accomplissement de progrès vers une solution négociée qui tienne compte de tous les enjeux fondamentaux permettrait d'apporter une contribution déterminante à la stabilisation de la région », estimait-il, en assumant que 2011 serait une année déterminante pour la crédibilité de la communauté internationale au Moyen-Orient, y compris celle du Quatuor.

Aucun des efforts déployés pour sortir de l'impasse ne produira de résultat tangible, notait toujours, le **22 mars**, M. Fernandez-Taranco, au point que, **le mois suivant**, M. Pascoe préconisait des « mesures audacieuses et décisives » pour résoudre le conflit, appelant les parties concernées à « faire preuve de vision, de leadership et de responsabilité ». Nombre de délégations exhortaient Israéliens et Palestiniens à revenir à la table des pourparlers directs et à faire montre de souplesse.

Le **19 mai**, M. Serry présentait les grandes lignes de l'accord de réconciliation conclu entre les factions palestiniennes le 27 avril, tout en considérant que seule une initiative politique de poids pourrait permettre de réaliser d'ici au mois de septembre la solution négociée destinée à favoriser la coexistence de deux États. Le **23 juin**, M. Pascoe relayait l'appel lancé par le Secrétaire général pour une reprise immédiate des négociations.

Le **26 juillet**, le Coordonnateur spécial revenait devant le Conseil pour décrire l'écart entre les progrès réalisés par l'Autorité palestinienne vers l'édification d'un État de Palestine « indépendant et souverain » et l'impasse dans laquelle se trouvait le processus de paix. Les membres du Conseil appelaient une nouvelle fois les parties à reprendre les négociations et à faire les concessions nécessaires.

« Les récents développements au Moyen-Orient exigent des progrès urgents vers la création d'un État palestinien », expliquait, **un mois plus tard**, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, en commentant l'intention de la Ligue des États arabes d'inviter les États Membres de l'ONU à accueillir parmi eux, au cours de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, la Palestine.

Le **27 septembre**, M. Pascoe, reprenant les conclusions de la réunion tenue le 18 septembre à New York par le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens (AHLC), assurait que l'Autorité palestinienne était en mesure de gérer un État. Pour M. Pascoe, la reprise immédiate des négociations et la tenue d'une conférence à Moscou dans six mois permettraient d'aboutir à un accord sur un État palestinien d'ici à la fin de 2012.

Le **lendemain**, le Conseil de sécurité devait charger son Président de renvoyer, pour examen, la demande d'admission de la Palestine à l'ONU au Comité d'admission de nouveaux Membres. Cette demande était contenue dans une lettre adressée le 23 septembre au Secrétaire général par le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas. Ainsi, le débat du **24 octobre** était axé, pour une large part, sur la demande d'admission de la Palestine, qualifiée « d'historique » par de nombreuses délégations.

Mais comme le faisait observer, le **21 novembre**, M. Serry, les provocations sur le terrain, liées à la poursuite des activités liées aux colonies de peuplement, sont de nature à « saper la confiance entre les deux parties » et « rendent la reprise de négociations directes très difficile ».

/...

\* \*\*\* \*